



# Commune de SISSONNE

## Mise en conformité de la station d'épuration



### CHARGES HYDRAULIQUES A TRAITER

Débit journalier	796	m <sup>3</sup> /j
Capacité	5.300	eq/hab
Budget	1.655.862	euros TTC

### DESCRIPTIF GENERAL

Les travaux consistent en :

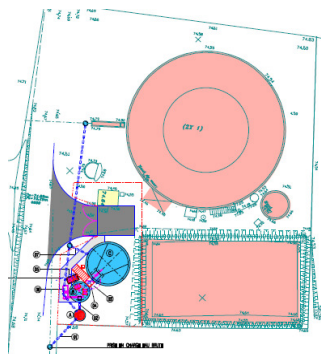
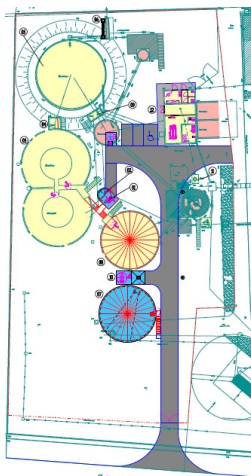
- la mise en place, sur le site de l'actuelle station d'épuration communale, d'un poste de relèvement et d'un bassin d'orage.
- La réhabilitation de la station d'épuration de l'entreprise 4REV en nouvelle station d'épuration communale.

Dans le cadre de ce projet, nous avons privilégié la mise en œuvre d'ouvrages et d'équipements neufs, afin de proposer une esthétique et une fiabilité homogène.

Par ailleurs, l'exploitation a été facilitée par la mise en place d'une supervision et d'une télésurveillance de l'ensemble de l'installation (liaison site relevage et site station d'épuration).



Station d'épuration



C'est une aération prolongée classique comprenant la filière « eaux » suivante :

- Dégrillage grossier ;
- Relevage ;
- Bassin d'orage ;
- Tamisage ;
- zone de contact et Bassin d'aération (existant conservé) avec zone d'aération (turbines neuves) ;
- Dégazage (existant conservé) ;
- Clarification (existante conservée) ;
- Comptage.

La filière « boues » est installée dans le bâtiment existant réhabilité :

- Epaissement des boues par table d'égouttage ;
- Stockage des boues en silo (un silo neuf et un silo réhabilité).

<b>Maître d'œuvre</b>	<b>Maître d'Ouvrage Délégué</b>	<b>Concepteur - Constructeur</b>	<b>Génie civil</b>
<b>En cours de réalisation</b>			